Haut et Noble Serment des Arbalétriers de Saint Jean Baptiste
Société Royale à Enghien ASBL

Le Connétable
Rue d'Argent, 14
7850 Enghien
Tél : 02 395 72 51
Le secrétariat
Rue de l'Europe, 29
7850 Enghien
Tél : 0496 67 47 99
secretariat@arbaletriers-enghien.be

Procès-Verbal de la réunion de l'organe d'administration du 8 janvier 2024.

Présents : Hubert Desclin, Géry Flament, Thierry Ganseman, Dominique Ghilain, Didier Pacco et Paul Vanderroost.
Invité : Jean-François Baudoux
Excusés : Jean-Claude Liekendael

1. **Approbation PV du 4 décembre.**
   Le PV de la réunion du 4 décembre est approuvé sans la moindre remarque.

2. **Situation financière.**
   a. Le trésorier nous présente la situation financière 2023 qui se termine par un léger déficit.
   b. Le trésorier présente le budget 2024 qui est largement supérieur à celui de 2023 vu l'organisation du 40ème anniversaire. Pour permettre au budget du Serment de rester sous contrôle, il est proposé de passer la cotisation à 100€ (ce qui ne couvre pas encore les frais fixes du Serment) tandis que le prix des consommations passera à 7€ pour 2 boissons et à 10€ pour 3 boissons.

3. **Nouveaux compagnons.**
   a. Le Connétable nous signale qu'il a reçu les candidatures comme compagnons de Thierry Carlier, Vincent Cornil, Gauthier Hamaide et Cédric Hélie.
   b. L'organe d'administration décide d'accepter ces 4 candidatures.
   c. Le secrétaire préparera 4 courriers personnalisés que le connétable remettra aux intéressés.

4. **Assemblée générale du 28 janvier 2024.**
    a. Le secrétaire va en priorité, après modification du projet, envoyer l'ordre du jour et la procuration à tous les confrères.
    b. Corentin va envoyer l'inventaire au chancelier pour publication sur notre site. Jean-François sera l'unique répondant en cas de question sur l'inventaire lors de l'AG.
    c. La marche à suivre de l'AG est revue afin que tout se passe de la meilleure des manières.

5. **40ème anniversaire.**
    a. Le repas initialement budgétisé à 95€ par personne est abaissé après discussion à 80€ tout compris.
    b. Jean-François et notre chancelier rencontreront le traiteur pour déterminer la faisabilité de notre projet.
    c. Jean-François propose de trouver un sponsor pour prendre en charge la location des écuries. L'idée est de demander un sponsoring de 600€ avec 2 repas gratuits.
    d. D'autres sponsorings seront recherchés.
    e. Dominique précise que l'idéal est de viser des tables de 8 personnes soit 18 à 20 tables. Si tous les confrères dynamisent cette organisation nous seront rapidement complets.
    f. La brochure des 40 ans reprendra les 40 années du Serment depuis sa recréation.
    g. Notre connétable précise que le doyen est d'accord d'avancer l'heure de la messe dominicale à 10h30 au lieu de 11h00. Le cortège allant chercher le Roy sera lui aussi avancé.

6. **Chronique et site Internet.**
    a. Le Chancelier propose d'effectuer un écolage pour WordPress à Didier et Arnaud
    b. Notre chroniqueur souhaite recruter un nouveau chroniqueur et de le former.
    c. La chronique 2023 sera constituée de 68 pages et sera éditée à 50 exemplaires.

7. **Divers**
    a. Vu la nécessité d'une seconde soirée pour désigner le Roy, le calendrier sera adapté et le tir de la Saint-Valentin sera supprimé.
    b. L'Enghiennoise effectuera sa visite annuelle le mercredi 28 février.

c. Le connétable continue de suivre attentivement les travaux de création de WC pour la salle Pole Art et se renseigne car il semblerait que ce WC serait accessible aussi de notre jardin.
d. Les fuites à la toiture de notre local sont récurrentes. On envisage d'envoyer un courrier à Thomas Guéry et au Bourgmestre leur proposant de prendre les travaux à notre charge en échange du non-paiement des loyers. Pour le moment, cela reste une proposition à étudier.
e. Corentin s'occupera de la table du Serment lors de l'exposition du 21 janvier. Certaines de nos armes anciennes seront présentées. Didier et Paul passeront pour soutenir Corentin.
f. Vu la nécessité d'acheter un nouveau frigo, Jean-François contactera une de ses connaissances qui pourrait nous fournir ledit frigo à un prix concurrentiel.
g. Vu les nouveaux statuts des ASBL, il sera demandé à Jean-Claude de vérifier que tout est bien en ordre pour notre Serment.
h. Le Connétable remet au capitaine de tir, deux réalisations de Gauthier Hamaide qui serviront de lot pour un de nos tirs spéciaux.
i. La proposition de Pascal Hadidi d'organiser une visite-conférence des vitraux de l'église d'Enghien ainsi qu'une seconde intitulée « Mystery Tour ». Le connétable répondra à Pascal.
j. Vu leur quarantième anniversaire, la Double n'intronisera aucun arbalétrier cette année.

La prochaine réunion se déroulera : le lundi 4 février chez Jean-François. Les suivantes se dérouleront chez Hubert (11 mars), chez Dominique (8 avril), chez Géry (6 mai) et chez Didier (3 juin)

Géry Flament
Secrétaire

Haut et Noble Serment des Arbalétriers de Saint Jean Baptiste
Société Royale à Enghien ASBL

Le Connétable
Rue d'Argent, 14
7850 Enghien
Tél : 02 395 72 51
Le secrétariat
Rue de l'Europe, 29
7850 Enghien
Tél : 0496 67 47 99
secretariat@arbaletriers-enghien.be

Procès-Verbal de la réunion de l'organe d'administration du 5 février 2024.

Présents : Hubert Desclin, Géry Flament, Thierry Ganseman, Dominique Ghilain, Didier Pacco et Paul Vanderroost.
Invités : Jean-François Baudoux et Corentin Flament
Excusé : Jean-Claude Liekendael

1. **Approbation PV du 8 janvier 2024.**
   Le PV de la réunion du **8 janvier** est approuvé sans la moindre remarque.

2. **Situation financière.**
   a. Le trésorier nous présente la situation financière de ce mois de janvier et elle est particulièrement positive grâce aux cotisations payées par 17 confrères, 3 compagnons et 3 sympathisants.
   b. Le secrétaire se chargera de rédiger un courrier pour les sympathisants. Le chancelier préparera la liste des sympathisants à qui envoyer un courrier-papier.

3. **Banquet du 40ème anniversaire.**
   a. Jean-François qui s'est occupé des contacts avec le traiteur, nous présente un menu à 80€ vin compris. Dans un choix d'entrée, notre choix se porte à l'unanimité sur le demi-homard rôti à l'ail doux et sauge. Le plat consistant sera un suprême de volaille, crème à l'estragon, légumes de saison et pomme-purée. Le dessert sera constitué de pâtisseries venant d'un artisan de l'entité de Silly. Les vins seront choisis dans l'assortiment de notre confrère Geoffroy.
   b. Notre chancelier a trouvé un papier de qualité pour la création des invitations. Il nous proposera un projet dans les plus brefs délais.
   c. Notre connétable s'occupera de résumer les 10 dernières années du Serment pour les inclure dans la brochure qui sera remise aux participants.
   d. Le secrétaire rappelle le projet de création de médailles pour l'occasion. Le chancelier précise que 40 à 50 médailles seront créées et remises aux confrères, les autres agrémenteront les colliers des différentes fonctions.

4. **Inventaire.**
   a. Corentin en collaboration avec Jean-François va continuer à améliorer l'inventaire dès que le Chancelier lui aura renvoyé la dernière version adaptée

Il sera tenu compte de certaines remarques énoncées lors de l'AG et de certaines autres formulées par mail.

b. Le suivi des travaux d'inventaires sera effectué régulièrement.

5. URA.

a. Notre chancelier nous signale que l'URA a décidé que les cotisations annuelles seront désormais identiques pour chaque société. Le forfait 2024 sera de 130 € au lieu de 8€ par confrère.
b. Pour aider l'URA, notre président d'honneur se propose de conserver le stock de cartons de tir qui vient d'être constitué.

6. Divers

a. Vu la nécessité d'une seconde soirée pour désigner le Roy, le calendrier sera adapté et le tir de la Saint-Valentin sera supprimé.
b. La confrérie du Crastofé nous invite à participer à leur banquet qui se déroulera le samedi 24 mars à la ferme du Haut-Ittre. La partie protocolaire aura lieu de 10h30 à 13h30. Le prix annoncé est de 55€ pour 4 services vin non compris. Notre trésorier a marqué son intérêt. Le chancelier informera les confrères via un newsletter.
c. Notre chancelier annonce que le tir national à Dinant est postposé d'une semaine.
d. Notre connétable rencontrera Pascal dans les prochains jours suite à sa proposition d'organiser une visite-conférence d'Enghien, pour les confrères et leurs familles, centrée sur les Vitraux de l'Eglise et peut-être même une seconde Mystery-Tour.
e. Notre chancelier et notre intendant ont offert plusieurs carreaux après les avoir essayés avec les arbalètes qui causait problème. Il est proposé de réaliser des fiches signalétiques de toutes nos arbalètes avec les renseignements précis concernant les carreaux.
f. Le chancelier précise qu'il est difficile de trouver des carreaux de qualité. Van Looy est décédé quant à ceux de Neirinck, ils ne sont pas Top.
g. Notre président d'honneur va relancer ses recherches d'un nouveau frigo
h. Notre président d'honneur propose qu'en plus de l'arbalète à 10m, le serment rachète aussi l'arme de son beau-père.

La prochaine réunion se déroulera : le lundi 11 mars chez Hubert.
Les suivantes se dérouleront chez Dominique (8 avril), chez Géry (6 mai) et chez Didier (3 juin)

Géry Flament
Secrétaire

Haut et Noble Serment des Arbalétriers de Saint Jean Baptiste
Société Royale à Enghien ASBL

Le Connétable
Rue d'Argent, 14
7850 Enghien
Tél : 02 395 72 51
Le secrétariat
Rue de l'Europe, 29
7850 Enghien
Tél : 0496 67 47 99
secretariat@arbaletriers-enghien.be

Procès-Verbal de la réunion de l'organe d'administration du 11 mars 2024.

Présents : Hubert Desclin, Géry Flament, Thierry Ganseman, Dominique Ghilain, Jean-Claude Liekendael, Didier Pacco et Paul Vanderroost.
Invités : Jean-François Baudoux et Corentin Flament

1. **Approbation PV du 5 février 2024.**
   Le PV de la réunion du 5 février est approuvé sans la moindre remarque.

2. **Situation financière.**
   a. Le trésorier nous présente la situation financière de ce mois de février et elle est particulièrement bonne. Un seul confrère n'est pas encore en ordre de cotisation. Nous comptons 30 sympathisants.
   b. Le trésorier insiste sur la nécessité de respecter les tarifs du bar à savoir : 7€ pour 2 boissons et 10€ pour 3 boissons.
   c. Jean-François propose à l'achat deux arbalètes de son beau-père, une traditionnelle à 6 m et une à balancier à 10 m. Une proposition globale sera faite quand l'arme à 10 m aura pu être testée ce qui n'a pas encore été fait en l'absence d'un gek adéquat dont la réalisation sera demandée à Florent.
   d. Dominique contacte demain son fournisseur en vue de l'acquisition en vue de l'achat d'un nouveau frigo (valeur 449€).

3. **Banquet du 40ème anniversaire.**
   a. Une proposition d'invitation est adoptée après une modification mineure.
   b. Les vins choisis sont annoncés et connus positivement par nos experts en la matière.

c. Notre Chancelier commandera 50 médailles-souvenir en cuivre, si possible à deux trous pour les attacher.
d. Notre Président d'honneur précise qu'il faudra dynamiser notre organisation afin qu'elle soit une totale réussite.
e. Après une demande du secrétaire, une réflexion sera ouverte sur le sponsoring de notre Banquet.
f. Le chancelier précise que les confrères auront déjà l'opportunité de s'inscrire vendredi.

4. Equinoxe

a. La soirée Equinoxe se déroulera ce 16 mars.
b. Notre Connétable précise qu'il s'agit d'un spectacle qui se déroulera au Pavillon des Sept Etoiles et que la présence des arbalétriers n'a pas été requise.

5. Visite du Rifle.

a. Notre chancelier confirme après discussion avec Jacques Cock que la visite du Rifle est confirmée le vendredi 29 mars.
b.

6. Visite de la Confrérie de la Double d'Enghien.

a. Ce tir traditionnel se déroulera le vendredi 12 avril.
b. Le Grand Maître suggère qu'il serait bien de marquer le coup pour les deux 40ème anniversaire.
c. Le cadeau de la Double pourrait être des bouteilles de Double.
d. Notre Serment offrirait un gâteau événementiel que notre connétable commandera chez Pito.
e. Le Capitaine propose un tir sur ballons fixes à partir de 19h00 en fonction du nombre de confrères de la Double présents pour l'événement.

7. Site Internet et données.

a. Le Chancelier présente la solution Gourou qui va permettre une réduction partielle des frais « abonnement hébergement du site ».
b. Par mesure précautionneuse, le chancelier propose de partager certains fichiers entre les différents membres de l'OA. La solution préconisée serait celle gratuite à 15 GO avec possibilité de passer à 20€ par an pour 100 GO si nécessaire.

8. Gestion des armes et des carreaux.

a. Le mesurage des carreaux a été effectué par Dominique et Didier.
b. L'entretien des armes a été effectué par Florent. Afin d'avoir la meilleure coordination, ces demandes d'entretien seront effectuées par le capitaine de tir sur demande de l'utilisateur de l'arme.
c. Le Chancelier propose que nos blocs de tirs correspondent au standard prévu dans le règlement de l'UNAB à savoir un fond blanc à deux encoches pour insérer le carton de tir.

9. Journées portes-ouvertes.

a. La date du dimanche 12 mai est confirmée.
b. Le jardin devrait avoir retrouvé une allure plus acceptable que maintenant.
c. Le Cititjes, une organisation communale, devrait passer par notre local.

10. Visite d'Enghien par Pascal Hadidi.

a. Cette visite se déroulera le dimanche 21 avril.
b. Notre Connétable prendra contact avec Pascal pour l'organisation de la journée.

11. Divers.

a. Géry aborde la journée « golf » du <u>vendredi 28 juin</u>. Jean-Claude va prendre contact avec le Golf Club d'Enghien pour déterminer s'il est bien possible d'organiser notre journée ce jour-là.
b. Le capitaine de Tir annonce qu'en accord avec Bertrand, nous organiserons le <u>jeudi 23 mai</u>, une journée à la distillerie de Biercée. Probable départ vers 10h-10h30.
c. Notre Connétable s'interroge sur l'éventualité d'organiser des tirs spéciaux subventionnés par des confrères. Apparemment l'organisation restera traditionnelle en 2024.
d. Un retour à Chimay reste une possibilité pour 2024. Le Connétable nous tiendra au courant.
e. Notre Président d'honneur insiste sur l'importance que l'OA ait une communication claire, précise et unie.
f. Notre Président d'honneur propose aussi de vendre d'anciennes Chroniques qui sont en sa possession à 1€.
g. Le <u>mardi 16 avril</u>, le Fifty One occupera notre local.

La prochaine réunion se déroulera : le lundi 8 avril chez Dominique
Les suivantes se dérouleront chez Géry (6 mai) et chez Didier (3 juin)

Géry Flament
Secrétaire

Haut et Noble Serment des Arbalétriers de Saint Jean Baptiste
Société Royale à Enghien ASBL

Le Connétable
Rue d'Argent, 14
7850 Enghien
Tél : 02 395 72 51
Le secrétariat
Rue de l'Europe, 29
7850 Enghien
Tél : 0496 67 47 99
secretariat@arbaletriers-enghien.be

Procès-Verbal de la réunion de l'organe d'administration du 8 avril 2024.

Présents : Hubert Desclin, Géry Flament, Thierry Ganseman, Dominique Ghilain, Jean-Claude Liekendael, Didier Pacco et Paul Vanderroost.
Invités : Corentin Flament
Excusés : Jean-François Baudoux

1. **Approbation PV du 11 mars 2024.**
   Le PV de la réunion du 11 mars est approuvé sans la moindre remarque.

2. **Situation financière.**
   a. La situation financière du mois de mars est toujours largement positive ce qui fait que ce premier trimestre 2024 est particulièrement favorable. Tous les confrères et compagnons sont en ordre de cotisation. Nous comptions actuellement 43 sympathisants.
   b. Le Connétable insiste que le côté positif de notre augmentation de tarif pour notre trésorerie. Notre trésorier tient à préciser que 7€ est le montant minimum.
   c. Notre Chancelier contactera la société qui n'a pas encore réglé son indemnité d'occupation.
   d. Dominique précise que le nouveau frigo devrait arriver d'ici la fin avril.

3. **Banquet du 40ème anniversaire et du Roy.**
   a. Notre trésorier précise que 94 personnes se sont déjà inscrites pour le Banquet et que 58 personnes ont déjà réglé leur écot. Le Connétable déplore que nous sommes sans nouvelles d'un tiers des confrères.

b. Vu la rapidité à laquelle notre banquet se remplit, le rappel des invitations seront envoyées en fonction des futures inscriptions. Le chancelier enverra néanmoins une invitation au Bourgmestre et aux échevins
c. L'acompte des médailles a été versé. Elles devraient nous être fournies à la mi-avril.
d. Le fascicule des 40 ans est en voie de finalisation.
e. Le Connétable rappellera au doyen non seulement l'horaire à respecter mais aussi l'importance d'éviter toute cérémonie de baptême ce jour-là. Il précise aussi que les Cors de Chasse seront bien présents.
f. Pour une raison de timing, nous n'irons pas chercher le Roy à son domicile mais nous nous donnerons rendez-vous à notre local où notre Roy offrira le premier verre de la journée.
g. En cas de beau temps l'apéritif pourrait se dérouler en extérieur.

4. Journée portes-ouvertes

a. Notre journée portes-ouvertes se déroulera le dimanche 12 mai.
b. Notre Secrétaire réalisera rapidement la lettre d'invitation pour les sympathisants
c. Notre Intendant veillera à ce que notre bar soit achalandé en conséquence.
d. Notre Chancelier insiste sur l'importance de mettre en ordre notre jardin dans la mesure des possibilités que nous permettent les travaux ainsi que de procéder à un nettoyage de notre local. Il est décidé que ces travaux s'effectueront le 22 avril à partir de 9h00.

5. Visite de la Confrérie de la Double d'Enghien.

a. Notre Chancelier annonce que la Double devrait venir à +/- 20 personnes. Notre Connétable précise que nous devrions être entre 25 et 30 personnes.
b. Le tir en duo commencera à 19h et se déroulera sur des ballons comme lors de la visite du Riffle.
c. Les deux gâteaux du 40ème anniversaire seront confectionnés chez Pito. Dominique ira les chercher avec son camion frigorifique vendredi vers 14h.
d. Notre Chancelier contactera le Grand Maître afin de finaliser les derniers détails.

6. **Visite guidée des vitraux de l'Eglise d'Enghien.**
    a. Notre nouveau confrère Pascal Hadidi organisera une visite guidée le dimanche 21 avril.
    b. Le lieu de rendez-vous sera l'Eglise d'Enghien à 13h45
    c. Après la visite, nous repasserons par notre local où nous dégusterons un verre de l'amitié.
    d. Pascal annonce qu'une grosse dizaine de personnes se sont déjà inscrits pour cette visite découverte.

7. **Confection de nouveaux polos.**
    a. Notre Chancelier présente son projet de nouveau polo pour nos confrères.
    b. L'accueil de ce projet est plus que favorable et le chancelier va lancer la confection chez un commerçant enghiennois. Le prix devrait être de +/- 25€ et nous devrions être en mesure de les mettre pour la journée portes-ouvertes.

8. **Divers.**
    a. Géry relance le projet de la visite de la distillerie de Biercée, le jeudi 23 mai. Dès demain, Dominique contactera Bertrand qui sera notre guide afin d'obtenir tous les éléments concernant le déroulement de la journée qui commencera à 10h30. Pour une question de coût, nous nous rendrons sur place en co-voiturage. Dès réception des informations, Thierry confectionnera un formulaire d'inscription
    b. Géry annonce qu'une des pierres du porche de l'ancien couvent des Carmes a été retrouvée cassée. La bonne nouvelle serait qu'un architecte semble prêt à prendre le dossier en main.
    c. Paul nous annonce qu'il ne sera pas possible d'effectuer une visite aux arbalétriers de Chimay car la société n'est plus très active.
    d. Jean-Claude confirme que notre journée Golf se déroulera le vendredi 28 juin à 14h00 et qu'il réservera 5 « slot » ce qui peut permettre à 20 confrères et compagnons de participer.
    e. L'entretien des armes du Serment et de certains confrères a été finalisé par Florent. La plus belle réussite de ce travail se manifeste dans le magnifique tir de notre compagnon Thierry Carlier lors de notre dernière séance de tir.
    f. Paul précise aussi que sur présentation de la carte d'identité à l'administration communale avant le jeudi 11 avril, les enghiennois ont la possibilité d'obtenir une entrée gratuite pour le salon des jardins le vendredi ou le samedi.

La prochaine réunion se déroulera : le lundi 6 mai chez Géry et la suivante le lundi 3 juin chez Didier.

Géry Flament
Secrétaire

Haut et Noble Serment des Arbalétriers de Saint Jean Baptiste
Société Royale à Enghien ASBL

Le Connétable
Rue d'Argent, 14
7850 Enghien
Tél : 02 395 72 51
Le secrétariat
Rue de l'Europe, 29
7850 Enghien
Tél : 0496 67 47 99
secretariat@arbaletriers-enghien.be

Procès-Verbal de la réunion de l'organe d'administration du 6 mai 2024.

Présents : Hubert Desclin, Géry Flament, Thierry Ganseman, Dominique Ghilain, Didier Pacco et Paul Vanderroost.
Invités : Corentin Flament.
Excusés : Jean-François Baudoux et Jean-Claude Liekendael.

1. **Approbation PV du 8 avril 2024.**
   Le PV de la réunion du 8 avril est approuvé sans la moindre remarque.

2. **Situation financière.**
   a. La situation financière à la fin du mois d'avril est toujours positive en dépit de l'achat de notre nouveau frigo.
   b. Tous les confrères et compagnons sont en ordre de cotisation. Nous comptions actuellement 50 sympathisants.

3. **Journée Portes-Ouvertes.**
   a. Elle se déroulera le dimanche 12 mai.
   b. Les armes ont été vérifiées par le capitaine de tir qui a également préparé et imprimé les feuilles de tir adéquates.
   c. Comme à l'accoutumée, certaines épouses de confrères prépareront les sandwiches pour les confrères participants.
   d. Dimanche matin, banderole, drapeau et fléchage seront installés.

4. **Visite de la distillerie de Biercée.**
   a. Elle se déroulera le jeudi 23 mai.
   b. Nous comptons à ce jour 17 inscrits.
   c. Notre chancelier enverra un rappel dans les prochains jours.
   d. Le Serment offrira l'apéritif.
   e. Plusieurs forfaits « boissons » existent pour la suite.

5. **Messe du Roy.**
   a. Un timing relativement serré a été prévu afin que tout se passe de manière parfaite.
      - ⇨ Ouverture du local à 9h30.
      - ⇨ Nous quitterons notre local à 10h15.

- ⇨ La messe débutera exceptionnellement à 10h30.
- ⇨ Le protocole habituel sera respecté et deux arbalétriers en arme sont espérés : Quentin ? Loïc ?
- ⇨ On quittera l'église vers 11h45 afin de rejoindre les écuries.

b. Notre jardin nécessite une remise en état mais elle est impossible pour le moment vu le chantier en cours.

6. Banquet du 40ème anniversaire et du Roy.

a. Notre trésorier précise qu'il ne reste que 9 places disponibles mais qu'on pourra se permettre quelques-unes de plus en fonction des demandes. 111 inscrits ont déjà réglé leur écot
Il est regrettable d'être sans nouvelles de plusieurs confrères. Géry contactera Pol Leroy.
Notre trésorier a déjà envoyé les rappels de paiements.

b. Notre connétable présente une première ébauche des tables.

c. La mise en place des écuries se fera le samedi 15 juin

d. Un contact est prévu avec le traiteur Baudouin Erpicum afin de connaître les plats de remplacements pour les allergiques au gluten et aux crustacés ainsi que de savoir notamment comment se passe le dressage des tables et leur décoration.

e. Les médailles ne nous ont pas encore été fournies, notre trésorier va recontacter le fabriquant.

f. Le fascicule des 40 ans est quasi terminé et sera imprimé à 250 exemplaires. Le texte a été réalisé par Arnaud sous la vérification de notre Connétable.

g. Notre Connétable précise que la Fanfare sera bien présente et constituée de 16 musiciens tandis que les Cors de Chasse seront à l'œuvre dans l'église.

h. En cas de beau temps l'apéritif pourrait se dérouler en extérieur.

7. Divers.

a. Notre dernier vendredi du trimestre (28 juin) sera bien chargé.

- ⇨ 14h00 : Golf
- ⇨ 18h00 Spaghetti
- ⇨ 20h00 Tir spécial de la kermesse

b. Notre dernier vendredi de mai qui était libre devient un tir spécial avec la confrérie du Crastofé.

La prochaine réunion se déroulera : le lundi 3 juin chez Didier.

Géry Flament
Secrétaire

Haut et Noble Serment des Arbalétriers de Saint Jean Baptiste
Société Royale à Enghien ASBL

Le Connétable
Rue d'Argent, 14
7850 Enghien
Tél : 02 395 72 51
Le secrétariat
Rue de l'Europe, 29
7850 Enghien
Tél : 0496 67 47 99
secretariat@arbaletriers-enghien.be

Procès-Verbal de la réunion de l'organe d'administration du 3 juin 2024.

Présents : Géry Flament, Thierry Ganseman, Dominique Ghilain, Jean-Claude Liekendael, Didier Pacco et Paul Vanderroost.
Invité : Corentin Flament.
Excusés : Jean-François Baudoux et Hubert Desclin.

1. **Approbation PV du 6 mai 2024.**
   Le PV de la réunion du 6 mai est approuvé sans la moindre remarque.

2. **Situation financière.**
   a. La situation financière du mois de mai est légèrement positive.
   b. Tous les confrères et compagnons sont en ordre de cotisation. Nous comptons actuellement 56 sympathisants.

3. **Messe et banquet du Roy.**
   a. Les inscriptions sont clôturées. 132 personnes sont inscrites pour la messe et 152 pour le banquet.
   b. La préparation de la salle s'effectuera le samedi 15 juin à 14h00.
   c. La répétition de la messe du Roy s'effectuera le samedi 15 juin à 11h00 sauf pour Corentin qui travaille et pour qui la répétition s'effectuera vers 14h00. Quentin et Loïc devraient porter une arbalète pour donner plus de décorum à cette messe
   d. Les confrères s'installeront comme chaque année en demi- cercle au 2 ou 3 premières rangées tandis que les compagnons se mettront d'un côté juste derrière les confrères et les représentants des autres sociétés de l'autre côté. 150 brochures que présente notre chancelier seront déposées dans les premières rangées de l'église. (Coût de 1€ par exemplaire).
   e. Notre connétable présente la composition des tables mais aussi leur positionnement dans la salle parquetée des Écuries. Il y aura 3 tables rectangulaires 14 tables rondes. Jean-Claude s'occupera de réaliser le plan des tables ainsi que leur composition qui sera affiché dans l'entrée de la salle « Parquet ».
   f. Le plat de remplacement du homard sera un duo de saumon fumé et un tartare de saumon frais.
   g. Les décorations de table seront effectuées par l'épouse de notre trésorier.
   h. La remise en ordre après le repas se fera par quelques confrères pendant que les autres rejoindront notre local.
   i. Notre chancelier présente le collier des administrateurs ainsi que la médaille qui sera cousue en pendentif par l'épouse de notre trésorier. La nouvelle médaille se verra munie d'un ruban noir et blanc (aux couleurs d'Enghien) et sera remise à tous les confrères présents.

j. La brochure du 40ème anniversaire est imprimée à 250 exemplaires (coût 570€). Le texte concernant les 10 dernières années du Serment a été rédigé par Arnaud sous les recommandations du Connétable.

k. Voici le planning de notre matinée.
   - ⇨ Ouverture du local à 9h30. (Il est demandé à Corentin de trouver des personnes pour servir l'apéritif)
   - ⇨ Nous quitterons notre local à 10h15.
   - ⇨ La messe débutera exceptionnellement à 10h30.
   - ⇨ Le protocole habituel sera respecté et Loïc et Quentin devraient être présents en arme.
   - ⇨ Les corps de chasse animeront la cérémonie.
   - ⇨ On quittera l'église vers 11h45 afin de rejoindre les écuries.

l. Notre jardin nécessite une remise en état
   Appel aux volontaires pour nettoyer la haie et tondre la pelouse le lundi 10 juin.

4. Procession du 23 juin 2024.

a. Rendez-vous à partir de 9h00. Départ du local à 9h30 en cortège pour rejoindre la Grand-Place.
   Le cortège sera articulé comme à l'habitude : Didier portera le drapeau du Serment et sera précédé par les jeunes qui porteront le panneau annonçant notre Serment. La tête de Saint-Jean-Baptiste sera portée par nos nouveaux compagnons : Vincent et Cédric. Un appel sera fait par le chancelier pour trouver deux porteurs pour la statue et aussi 4 porteurs d'arbalète pour entourer la statue suivront les autres confrères puis le Roy 2024 et le Connétable entouré chacun par deux administrateurs (Hubert, Jean-Claude, Dominique et Géry) avec leur collier. Le cortège sera clôturé par Arnaud portant la bannière

b. Le verre de l'amitié se déroulera dans notre local après la procession. Le Serment de la Double offrira deux fûts de double et notre Serment 1 fût plus des chips. Fin du service boisson à 13h.

c. Il sera demandé que tous les confrères restent au local pour laver la vaisselle et pour remettre en ordre notre local.

d. Le secrétaire s'occupera d'inviter le bourgmestre et les échevins tandis que notre chancelier s'occupera d'inviter la ministre Linard.

5. LaSemo.

a. Notre local sera occupé par le staff de LaSemo pendant la période du mardi 9 au lundi 15 juillet.

b. Les frais d'occupation s'élèveront à 450 et la caution à 250€

6. Équinoxe 2024.

a. Notre connétable a été contacté par Xavier Parmentier pour préciser qu'il comptait (il ne sait pas encore comment) sur notre Serment comme chaque année.

b. Les tireurs de quartier pourront s'entraîner le vendredi, à partir du 19 juillet.

c. Le tir final se déroulerait sur la Grand Place.

d. Pour plus de précisions sur l'organisation, notre connétable rencontrera encore Xavier Parmentier.

7. Golf et Spaghetti

a. Notre traditionnelle après-midi « Golf » se déroulera le vendredi 28 juin. Jean-Claude vérifiera les « slots » qu'il a réservés et propose un petit concours de putting avant le départ sur les greens.

b. Notre capitaine de tir annonce qu'il s'occupera encore de notre spaghetti. Le prix est fixé à 25€ et comprend l'apéritif, le spaghetti, le dessert et les boissons.

8. Divers.

a. A la demande de notre Connétable, les administrateurs accordent la gratuité d'occupation du local aux organisateurs de la pièce de théâtre « Monsieur le Curé, fait sa crise », pour une réunion ou deux.

b. Lors de la journée « Portes-Ouvertes » une arbalète réservée aux visiteurs a subi des dégâts mécaniques. Notre Capitaine de tir va vérifier dans nos pièces de réserve si une d'entre-elles pourrait être utilisée pour la réparation.
c. Notre chancelier annonce que le Rifle nous invite le jeudi 17 octobre à Ter Rijst.
d. Notre chancelier précise qu'il est encore possible de commander des polos personnalisés.
e. Notre soirée de fin d'année se déroulera le vendredi 27 décembre. En l'absence de notre capitaine de tir, cela devrait être sa fille qui s'occupera de notre repas. (A confirmer).
f. Nous ne disposons toujours pas des doubles de clés des vitrines qui sont en possession de Dominique mais aussi de Pol Leroy et Grégory Delannoy. Dominique est invité à les refaire au Hubo ou au Brico dans les plus brefs délais.
g. Géry annonce qu'il est possible que le Serment soit sollicité par le CRAE pour organiser un tir lors du premier weekend du mois d'octobre 2025.
h. Le Banquet de la Double se déroulera le samedi 19 octobre.

La prochaine réunion se déroulera : le lundi 2 septembre chez Paul, le lundi 7 octobre chez Corentin, le lundi 4 novembre chez Jean-Claude et le lundi 2 décembre chez Dominique.

Géry Flament
Secrétaire

Le Connétable
Rue d'Argent, 14
7850 Enghien
Tél : 02 395 72 51
Le Chancelier
Rue du Château, 16
7850 Enghien
Tél : +32 473 529 829
info@arbaletriers-enghien.be

Procès-verbal réunion de l'Organe d'Administration du 8/7/24

Présents : Paul Vanderroost, Thierry Ganseman, Didier Pacco, Dominique Ghilain, Jean-Claude Liekendael, Hubert Desclin
Excusés : Jean-François Baudoux, Géry Flament, Corentin Flament

1. Approbation du pv du mois de juin
Le pv est approuvé à l'unanimité

2. Situation financière.
Le trésorier nous détaille les mouvements financiers du mois de juin. Il présente également le résultat de notre fête du 40ème anniversaire du Serment.
Le budget de ces fastes est conséquent et il avait été annoncé qu'une partie des frais seraient pris en charge par le Serment. La salle, les médailles, la brochure du 40ème, le livret pour la messe, les photocopies diverses (menus, …) et les fleurs. A noter que la facture de location de la salle n'a pas encore été envoyée par la ville malgré la demande du trésorier.
Une bonne nouvelle, nos finances sont actuellement en boni par rapport au 31/12/23 malgré les dépenses du 40ème. C'est dû principalement à l'augmentation des cotisations des confrères, compagnons et sympathisants, des indemnités d'occupation du local. De plus, le montant réclamé le vendredi soir pour les boissons est en adéquation avec les frais d'achat de marchandise du bar.

3. Débriefing fastes du 40ème
Tout le monde s'est félicité de l'organisation menée de main de maître par notre Connétable.
La messe fut une réussite malgré une petite hésitation de placement des intronisés. Le cortège de retour fut un peu bousculé à cause de la pluie. L'apéritif dans la salle pavée était une réussite, un cava excellent et frais. Le service à table était parfait et si quelques personnes ont eu un problème avec le homard, c'est à l'unanimité que les convives ont apprécié les mets et vins.
Une réussite totale !

4. Tir Grand-Place et Championnat de Belgique
Le 27/7, le Serment est invité à participer au traditionnel tir sur la grand-place de Bruxelles. Une équipe de 4 tireurs est déjà constituée par Didier, Loïc, Luc et Thierry. On espère qu'une deuxième équipe participera aussi à ce concours. Le chancelier fera un appel aux candidats.
Les dates du championnat de Belgique 2025 sont connues. Cependant, il reste une manche qui n'est pas encore attribuée. Le chancelier propose de soumettre la candidature du Serment pour l'organisation de la deuxième manche 2025. Cette manche se ferait dans notre local et dans la salle des acacias. Le coût de location de la salle peut être supporté par un subside à introduire à la Loterie Nationale. Une demande de réduction du prix sera aussi introduite à la ville.

5. Tir avec le CBAE
Le cyclo Bol d'Air Enghien fête le 50ème anniversaire de sa création. Le chancelier propose de faire comme avec la Double et de commander deux gâteaux pour le 20 septembre, date à laquelle les cyclos viennent tirer. La présidente et le secrétaire du CBAE sont d'accord de prendre en charge les frais de leur gâteau.

6. Humidité au local
Un courrier a été envoyé cette année pour signaler les fuites de la toiture. La ville n'a pas répondu officiellement à notre courrier. Vu l'aggravation des dégâts, on propose de renvoyer un courrier par recommandé, tout en y mettant une formule de précaution et d'excuses pour le recommandé.

7.La Semo
Le chancelier fait signer le contrat d'occupation du local ce mardi 9/7 jusqu'au lundi 15/7 à 16h.
L'indemnité d'occupation (450 €) a bien été versée sur notre compte avant la remise des clés.

8. Divers
Peu de divers, si ce n'est la demande de la police pour venir tirer au local en octobre dans le cadre de leur team building. On est favorable et une petite indemnité de 5 €/tireur (hors boissons) est demandée pour cette activité. On parle de 40 visiteurs…

Prochaines réunions :

- le lundi 2 septembre chez Paul
- le lundi 7 octobre chez Corentin
- le lundi 4 novembre chez Jean-Claude
- le lundi 2 décembre chez Dominique.

Thierry Ganseman
Chancelier

Haut et Noble Serment des Arbalétriers de Saint Jean Baptiste
Société Royale à Enghien ASBL

Le Connétable
Rue d'Argent, 14
7850 Enghien
Tél : 02 395 72 51
Le secrétariat
Rue de l'Europe, 29
7850 Enghien
Tél : 0496 67 47 99
secretariat@arbaletriers-enghien.be

Procès-Verbal de la réunion de l'organe d'administration du 26 août 2024.

Présents : Hubert Desclin, Géry Flament, Thierry Ganseman, Dominique Ghilain, Jean-Claude Liekendael, Didier Pacco et Paul Vanderroost.
Invité : Jean-François Baudoux.
Excusé : Corentin Flament.

1. **Approbation PV de juillet 2024.**
   Le PV de la réunion de juillet n'apporte aucun commentaire hormis le chancelier qui précise qu'il doit envoyer un mail au bourgmestre et aux échevins concernant les infiltrations dans notre local.

2. **Situation financière.**
   a. En dépit du banquet du Roy qui comme prévu a été négatif, nos finances annuelles restent positives.
   b. Une proposition a été faite à la famille Devroede par l'organe d'administration pour acquérir une arbalète à 6 m et une autre à 10m.
   c. Dominique signale que vu le prix particulièrement attrayant du mazout, il en a commandé pour remplir notre cuve.

3. **Championnat de Belgique 2025.**
   a. Notre Serment par l'intermédiaire de notre Chancelier a posé sa candidature pour l'organisation d'une manche du championnat de Belgique 2025. Cette manche se déroulera le WE du 5 et 6 avril.
   b. Notre Chancelier a déjà réservé la salle des Acacias et introduira une demande de subsides afin de réduire le coût de la location.
   c. Le Capitaine de tir veillera à l'organisation du déflèchage ainsi que de la confection des blocs de tir en respectant les dimensions officielles, tandis que Thierry et Didier géreront la table des résultats. Il faudra bien entendu des barmans pour servir tous nos visiteurs.
   d. Le montage des stands à 10 m se déroulera le vendredi 4 avril en après-midi tandis que le démontage s'effectuera dimanche après les tirs.

4. **Visite du Cyclo-Bol-d'Air.**
   a. C'est le vendredi 20 septembre que nous recevrons le CBAE. En cette année, nous fêterons leurs 50 ans d'existence et nos 40 ans.
   b. Les tirs commenceront à 19h30, il sera demandé aux confrères d'être présents pour 19h00.
   c. Le Capitaine de Tir s'occupera de l'organisation du tir.

5. **Réflexions Equinoxe 2024.**
   a. Les entrainements de septembre des tireurs de quartier se dérouleront le vendredi de 19h00 à 19h45

b. Notre Connétable sera présent à la réunion préparative à Equinoxe afin que le Serment, par sa voix, puisse présenter les conseils d'organisation.
c. Le 22 septembre, jour d'Equinoxe, il sera demandé aux Arbalétriers d'être présents en cape (deux arbalétriers se trouveront sur le podium de tir).

6. Soirée « Sympathisants ».

a. La soirée réservée à nos sympathisants se déroulera le vendredi 25 octobre.
b. Le Secrétaire expédiera, en version papier, l'invitation à tous nos sympathisants pour ce tir qui commencera dès 19h30.
c. L'invitation sera également envoyée par mail aux sympathisants.

7. Divers.

a. Nos Statuts seront mis en conformité lors de l'AG 2025
b. Corentin continue de tenir à jour notre inventaire.
c. Notre Chancelier annonce qu'une boîte à clés sera placée dans notre local afin de pouvoir disposer de toutes les clés en cas d'absence des actuels possesseurs des clés.
d. Les médailles du 40ème seront remises aux absents quand ils passeront au local.
e. Une vitre de la fenêtre du local de réunion a été cassée. Jean-Louis Vincart s'occupe de la réparer et il sera demandé à la ville de prendre en charge ces frais.
f. Notre Connétable signale qu'il faudra être attentif au chantier « Toilettes » situé dans le jardin du Serment.
g. Notre Connétable se réjouit de la présence de 19 confrères et compagnons lors de notre tir du Prince.
h. Notre Connétable se félicite de l'excellent travail effectué par tous les membres de l'organe d'administration.
i. Notre Président d'honneur se réjouit de l'efficacité de tout l'organe d'administration.
j. Dominique sera présent le 27 décembre pour l'organisation de notre repas de fin d'année. Son prix (26€) reste inchangé par rapport à 2023.
k. Notre Connétable signale que la police avait demandé une initiation au tir à l'arbalète pour le jeudi 19 septembre et qu'n son temps il avait donné son accord. Mais depuis lors il n'a plus reçu la moindre information. Notre Connétable tiendra l'organe d'administration au courant et demande de retenir la date. Appel sera fait à des confrères si cette activité est maintenue.

La prochaine réunion se déroulera : le lundi 7 octobre chez Corentin.
Les suivants se dérouleront le lundi 4 novembre chez Jean-Claude et le lundi 2 décembre chez Dominique.

Géry Flament
Secrétaire

Haut et Noble Serment des Arbalétriers de Saint Jean Baptiste
Société Royale à Enghien ASBL

Le Connétable
Rue d'Argent, 14
7850 Enghien
Tél : 02 395 72 51
Le secrétariat
Rue de l'Europe, 29
7850 Enghien
Tél : 0496 67 47 99
secretariat@arbaletriers-enghien.be

Procès-Verbal de la réunion de l'organe d'administration du 7 octobre 2024.

Présents : Géry Flament, Thierry Ganseman, Dominique Ghilain, Jean-Claude Liekendael, Didier Pacco et Paul Vanderroost.
Invité : Jean-François Baudoux et Corentin Flament
Excusé : Hubert Desclin

1. **Approbation PV du 26 août 2024.**
   Le PV de la réunion du 26 août n'apporte aucun commentaire et est approuvé.

2. **Situation financière.**
   a. Si le bilan du mois de septembre est négatif vu l'achat de deux arbalètes et le remplissage de la cuve à mazout. Le bilan annuel reste positif.
   b. Nous comptons 60 sympathisants.
   c. La déclaration fiscale a été effectuée dans les temps. UBO sera fait dans le courant octobre ou novembre.
   d. Il sera encore nécessaire d'effectuer l'entretien de la chaudière et le ramonage de la cheminée du poêle à bois.

3. **La soirée « Sympathisants » du 25 octobre.**
   a. Les invitations ont été envoyées par mail et par courrier et nous comptons déjà 10 inscrits et nous pouvons nous attendre à encore une dizaine d'autres inscrits.
   b. Le Capitaine de tir s'occupera des cibles, de l'état des armes et des cadeaux pour les lauréats.

4. **Rénovation de la salle de tir.**
   a. Notre chancelier souhaite une rénovation d'une partie de la salle de tir au niveau des cibles, pour ce faire il faudra :
      i. Remplacer les carrés rouges
      ii. Rebouchez les trous avec de la pâte à bois.
      iii. Tout repeindre dans des couleurs chaudes.
      iv. Les blocs devront respecter les exigences du règlement de tir de l'UNAB/NUKB à savoir un fond blanc pour une dimension de 17 cm sur 17.
   b. Ces travaux seront effectués en octobre ou en novembre.
   c. Le coût de ses travaux avoisine les 200€.
   d. Dans la foulée, Paul et Thierry proposent de mettre en ordre le « kot » qui abrite de nombreux objets inutiles. Jean-François propose aussi d'évacuer le coffre-fort qui est dans la salle de tir.

5. **Rénovation des tabourets du bar.**
   a. Notre Chancelier a constaté l'état de vétusté des tabourets du bar. Il a déjà effectué plusieurs recherches de coût des matériaux pour effectuer une restauration. Le choix

s'offre entre le velours et le similicuir. Pour des raisons de propreté mais aussi de durabilité, l'option similicuir est privilégiée. Le coût global serait de +/-140 € avec les diverses finitions.

b. Notre Président d'Honneur offre des tentures pour les fenêtres de la salle de réunion du local.

6. Tir spécial avec l'Ordre des Titjes.

a. Ce tir est prévu le vendredi 11 octobre.
b. Les Titjes seront entre 8 et 12. Le chancelier prépare une newsletter pour rappeler ce tir et les activités d'octobre.
c. Les Titjes apporteront un fût de Double et/ou de Forest.
d. Le Capitaine de tir s'occupera de préparer les cibles et les lots.

7. Invitation du Riffle.

a. La traditionnelle visite au Riffle se déroulera le jeudi 17 octobre.
b. Le Chancelier signale que les épouses sont les bienvenues et qu'il est nécessaire de s'inscrire via notre site.

8. Chronique.

a. Notre Chroniquer signale que la Chronique 2024 compte déjà 60 pages. Il souhaite avoir les textes des Connétable, Trésorier et Capitaine de tir pour le 31 décembre au plus tard.
b. Notre Chroniqueur signale aussi qu'il souhaiterait passer la main et envisage de demander à Arnaud et à Pascal s'ils sont intéressés de reprendre cette tâche.

9. Préparation du calendrier 2025.

a. Le secrétaire a quasi terminé le projet de calendrier qui devra être adapté quand certaines dates et activités seront précisées.

10. Divers

a. Notre Connétable signale avoir reçu une invitation pour le Serment de la part du Royal Cyclo Bol d'Air à l'occasion des festivités de leur 50ème anniversaire qui se dérouleront le samedi 30 novembre aux Écuries. Notre secrétaire confirmera notre présence et le nombre de participants du Serment.
b. Suite à la demande de Rudy Duwijn qui a transité par Marc Vanderstichelen pour aboutir à notre Connétable. Notre Secrétaire prendra contact avec lui afin d'affiner sa demande et de nous permettre de prendre une décision quant à cette demande.
c. Notre Connétable signale que, suite à notre courrier à l'échevin Hillewaert signalant le problème d'humidité dans les WC, les travaux de réparation devraient être effectués en ce mois d'octobre.
d. Notre Connétable signale qu'il est dommage que la Confrérie de la Double n'envoie pas d'invitation directe au Serment. Notre Chancelier en parlera au Grand Maître. Pour ce qui est du programme de la journée : La messe se déroulera à 17h00 et le Chapitre à 18h15 dans les combles des Écuries, l'apéritif qui débutera à 19h15 et le banquet (20h15) se dérouleront dans la salle des Acacias (La cape et le béret sont de rigueur pour la messe et le Chapitre ensuite ce sera notre tenue officielle.
e. Le Connétable, président du groupe « Enghien Animation » signale que la crèche est rongée par la mérule et doit être reconstruite. Il demande si le Serment peut intervenir financièrement. Une demande officielle sera envoyée par Enghien Animation.
f. Le Chancelier signale qu'une erreur s'était glissée dans le tableau des résultats du Challenge 2024. Rectification a été faite au plus vite.

La prochaine réunion se déroulera : le lundi 4 novembre chez Dominique et la dernière de l'année chez Jean-Claude, le lundi 2 décembre.

Géry Flament
Secrétaire

Haut et Noble Serment des Arbalétriers de Saint Jean Baptiste
Société Royale à Enghien ASBL

Le Connétable
Rue d'Argent, 14
7850 Enghien
Tél : 02 395 72 51
Le secrétariat
Rue de l'Europe, 29
7850 Enghien
Tél : 0496 67 47 99
secretariat@arbaletriers-enghien.be

Procès-Verbal de réunion de l'organe d'administration du 4 novembre 2024.

Présents : Hubert Desclin, Géry Flament, Thierry Ganseman, Dominique Ghilain, Didier Pacco et Paul Vanderroost.
Invités : Jean-François Baudoux et Corentin Flament
Excusé : Jean-Claude Liekendael.

1. **Approbation PV du 7 octobre 2024.**
   Le PV de la réunion du 7 octobre n'apporte aucun commentaire et est approuvé.

2. **Situation financière.**
   a. Le bilan du mois d'octobre est joliment positif tout comme le bilan annuel au 31 octobre.
   b. Tout laisse supposer que notre trésorerie devrait être positive au 31 décembre.
   c. Nous comptons actuellement 62 sympathisants.

3. **Compagnons et parrainages.**
   a. Notre Connétable a reçu les lettres de candidatures de Thomas Declercq et de François-Xavier Prouvost.
   b. Les candidatures sont acceptées, le Secrétaire rédigera un courrier à leur intention, leur signalant qu'ils sont acceptés comme compagnons à partir du 1er février 2025 tout en précisant que le délai pour devenir confrère pourrait être relativement long.
   c. Il est aussi rappelé que ce ne sont pas les compagnons qui choisissent leur parrain mais bien un confrère, si possible qui ne l'a jamais été ou à défaut qui ne l'a plus été durant les 3 dernières années, qui se propose de parrainer tel ou tel compagnon.
   d. Le Chancelier précise qu'il faudra acter cela dans le R.O.I. pour que tout soit clair et ne prête le flanc à aucune critique

4. **Projet de fabrication de nouvelles arbalètes.**
   a. Notre Connétable et notre Chancelier, conscients du manque d'arbalètes à mettre à disposition de nos tireurs et de nos sympathisants vont demander à la Direction du Collège St Augustin et au chef d'atelier de la section menuiserie et mécanique ainsi qu'à l'institut St Luc de Mons de confectionner de nouvelles arbalètes pour notre Serment.
   b. Tous les deux apporteront une arbalète pour montrer ce que nous souhaitons.
   c. Notre Chancelier va commander, aux Arbalétriers visétois, deux exemplaires de leur livre de confection d'une arbalète

5. **Local.**
   a. La salle de tir a été rénovée aux niveaux des cibles.
   b. Notre Chancelier a reçu le simili-cuir et la mousse pour restaurer nos tabourets du bar. Le coût global serait de +/-100 € avec les diverses finitions.

c. Notre Chancelier signale que la Fanfare d'Enghien a un nouveau Président mais que le reste du Comité reste identique.
d. Notre Chancelier signale qu'il faudra rappeler aux sociétés occupant notre local de le remettre en état et de veiller à ce qu'au bar, la vaisselle soit faite et rangée mais aussi que la grille d'entrée soit fermée à double tour.

6. Repas de Noël.

a. Le repas de Noël se déroulera le vendredi 27 décembre.
b. Le prix est fixé à 35€ tout compris (27€ pour le traiteur qui apportera le fromage, la charcuterie, le pain et le dessert). Le Serment offrira l'apéritif.
c. Le tir de Noël commencera à 18h30, les dames seront attendues pour 19h30 et le repas commencera à 20h00
d. La remise des prix du tir spécial et du challenge interne se déroulera à la fin du repas.
e. Notre Chancelier confectionnera, comme en 2023, 100 cartes de vœux pour lesquelles il imprimera des enveloppes personnalisées pour nos sympathisants et autres destinataires. Le coût hors timbres et enveloppes est de 51€.

7. Banquet du Roy 2025.

a. Le banquet du Roy se déroulera dans notre local.
b. En dépit de ce qu'il avait annoncé précédemment, Dominique souhaite continuer à s'occuper de notre banquet.

8. Route d'Arenberg.

a. Notre confrère Marc, en tant que Président du CRAE, compte organiser le 4 et 5 octobre 2025, avec la collaboration avec l'ACA (Archives et Centre Culturel d'Arenberg, la ville d'Enghien et le Duc d'Arenberg, la route d'Arenberg.
b. Marc envisage un tir à l'arbalète, dont l'organisation n'est pas encore finalisée, avec les compagnies de tir, les guildes et serments se trouvant dans les villes ayant un lien avec les Arenberg.
c. Le Serment est en attente du projet et ne manquera pas de l'analyser pour que la réussite soit totale.

9. Chronique 2024.

a. Notre chroniqueur rappelle qu'il passera la main à la fin de cette année. Pascal s'occupera de notre chronique à partir de 2025 en collaboration avec Arnaud. Thierry restera le photographe de toutes nos activités.
b. Notre chroniqueur rappelle que les articles demandés et promis doivent être remis pour fin décembre.
c. Corentin rédigera un article en préface des éphémérides.

10. Finalisation du Calendrier 2025

Le calendrier a été modifié en fonction de certaines réflexions.
Le secrétaire présentera le nouveau calendrier.

11. Divers

a. Notre Secrétaire répondra à la demande de Rudy Duwijn en lui demandant de fournir une réponse aux différentes questions qui nous permettront d'organiser au mieux la visite de ce groupe de jeunes flamands. Il a été décidé que le prix par jeune sera de 10€ qui comprend l'initiation au tir, la découverte de notre musée et une boisson gratuite.
b. Notre Connétable signale que, suite à notre courrier à l'échevin Hillewaert signalant le problème d'humidité dans les WC, une réfection totale du toit est envisagée. Ce qui serait un réel plus pour notre local.
c. Notre Chancelier signale qu'il va prendre contact avec Jean-Claude afin de procéder à une remise à jour de nos Statuts.
d. Le Serment répond positivement à la demande de don du président du groupe « Enghien Animation » dans le but de reconstruire leur crèche qui a été détruite par la mérule.
e. Le Secrétaire a confirmé la présence de notre chancelier aux cérémonies célébrant les 50 ans du Cyclo Bol d'Air Enghien.

f. Le Connétable rappelle que le « Fifty One » organisera son traditionnel repas de Saint-Nicolas le mardi 3 décembre.
g. Le Secrétaire enverra un courrier à Quentin suite à la naissance de sa fille, Chloé. Il faudra veiller à l'avenir à penser aux anniversaires marquants et aux autres événements heureux.
h. Notre traiteur signale qu'il organisera notre traditionnelle raclette le 5 janvier 2025. Son prix sera de 30€ par participant. Notre Serment prendra l'apéritif et les boissons à son compte et réclamera comme l'an passé, 35€ par personne.

La prochaine réunion se déroulera le lundi 9 décembre à 19h30 chez Jean-Claude.

Géry Flament
Secrétaire

Haut et Noble Serment des Arbalétriers de Saint Jean Baptiste
Société Royale à Enghien ASBL

Le Connétable
Rue d'Argent, 14
7850 Enghien
Tél : 02 395 72 51
Le secrétariat
Rue de l'Europe, 29
7850 Enghien
Tél : 0496 67 47 99
secretariat@arbaletriers-enghien.be

Procès-Verbal de réunion de l'organe d'administration du 9 décembre 2024.

Présents : Hubert Desclin, Géry Flament, Thierry Ganseman, Dominique Ghilain, Jean-Claude Liekendael, Didier Pacco et Paul Vanderroost.
Invité : Corentin Flament
Excusé : Jean-François Baudoux

1. **Approbation PV du 4 novembre 2024.**
   Le PV de la réunion du 4 novembre n'apporte aucun commentaire et est approuvé.

2. **Situation financière.**
   a. Le bilan du mois de novembre est légèrement négatif mais celui de l'année reste largement positif.

3. **Avenir du Serment.**
   a. Suite au soutien de tous les administrateurs, Paul se représentera lors de l'AG de janvier au poste de Connétable.
   b. Le secrétaire a présenté le projet d'ordre du jour de notre AG. Ce projet a été légèrement adapté en fonction des quelques remarques.

4. **Compagnons et parrainages.**
   a. Notre Connétable a reçu la lettre de candidature de Sébastien D'Hondt. La candidature est acceptée, le Secrétaire rédigera un courrier à son intention, lui signalant qu'il est accepté comme compagnons à partir du 1er février 2025 tout en précisant que le délai pour devenir confrère pourrait être relativement long.
   b. Il est à nouveau rappelé que ce ne sont pas les compagnons qui choisissent leur parrain mais bien un confrère, si possible qui

ne l'a jamais été ou à défaut qui ne l'a plus été depuis au moins 3 ans.

c. Il a été décidé qu'un nombre maximum de confrères et compagnons ne sera pas fixé.

5. Projet de fabrication de nouvelles arbalètes.

a. Notre Connétable et notre Chancelier se rendront à l'Institut St Luc afin de voir si leurs sections « menuiserie » et « mécanique » sont en mesure de confectionner de nouvelles arbalètes pour notre Serment. La même démarche a déjà été effectuée vis-à-vis du Collège St Augustin mais elle s'est révélée négative.

b. Notre Chancelier a commandé, aux Arbalétriers visétois, deux exemplaires de leur livre de confection d'une arbalète. Le paiement doit encore être effectué.

6. Local.

a. Aucune avancée pour les travaux d'humidité dans les WC de notre local.

b. Un nouveau chauffe-eau de 50 litres sera installé à la place de l'ancien qui a rendu l'âme, un nouveau robinet pour l'évier ainsi qu'un interrupteur avec témoin seront encore placés avant le repas de Noël.

c. Notre Chancelier rappelle une nouvelle fois que la grille d'entrée au jardin doit être fermé à simple tour tandis que la grille de protection de notre local doit l'être à double tour.

7. Repas de Noël.

a. Le repas de Noël se déroulera le vendredi 27 décembre.

b. Le Chancelier enverra dans les prochains jours le programme de la soirée ainsi que le lien pour s'inscrire (réponse avant le 23 décembre). Il en fera de même un peu plus tard pour l'invitation à la raclette et la galette des rois.

c. La remise des prix du tir spécial se déroulera à la fin du repas tout comme la remise des récompenses aux lauréats de chaque catégorie de notre challenge interne.

d. Notre Chancelier a confectionné une nouvelle carte de vœux qu'il a fait imprimer à 200 exemplaires.

8. Réception Groupe Duwijn.

a. Il sera demandé à Marc et Jean-Claude de donner leur disponibilité pour s'occuper de ce groupe de néerlandophones.

b. Géry contactera Rudi Duwijn pour proposer les dates qui auront été déterminées.

9. Route d'Arenberg.

a. C'est ce mercredi 11 décembre que Thierry, accompagné de Dominique et Géry rencontreront Marc qui leur présentera le projet arbalétrier pour le weekend « Route d'Arenberg ».
b. Il sera déterminé comment le Serment pourra contribuer à ce projet

10. Chronique 2024.

a. Notre chroniqueur rappelle qu'il attend encore les articles de plusieurs personnes.

11. Divers

a. Notre Connétable tenait à souligner l'excellente ambiance qui a régné pendant ces 3 dernières années au sein de l'organe d'administration et souhaite que l'actuel équipe poursuive cette collaboration.
b. Notre Roy, qui participe à sa dernière réunion de l'organe d'administration, signale que ce fut un vrai plaisir pour lui de participer à toutes les réunions et remercie tout le monde pour leur accueil.

La prochaine réunion se déroulera le lundi 6 janvier à 19h30 chez notre Chancelier.

Géry Flament
Secrétaire